

Lot n° : 11

Section : ZL

N° : -

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

VILLE DE LA ROCHE SUR YON

Rue de La Brossardière

Lotissement à usage principal d'habitation
" Les Domaines de la Brossardière "

autorisé par arrêté N°PA08519115Y0005 du 29 août 2016

Superficie : 390m²

Superficie de plancher maximale : 180m²

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION

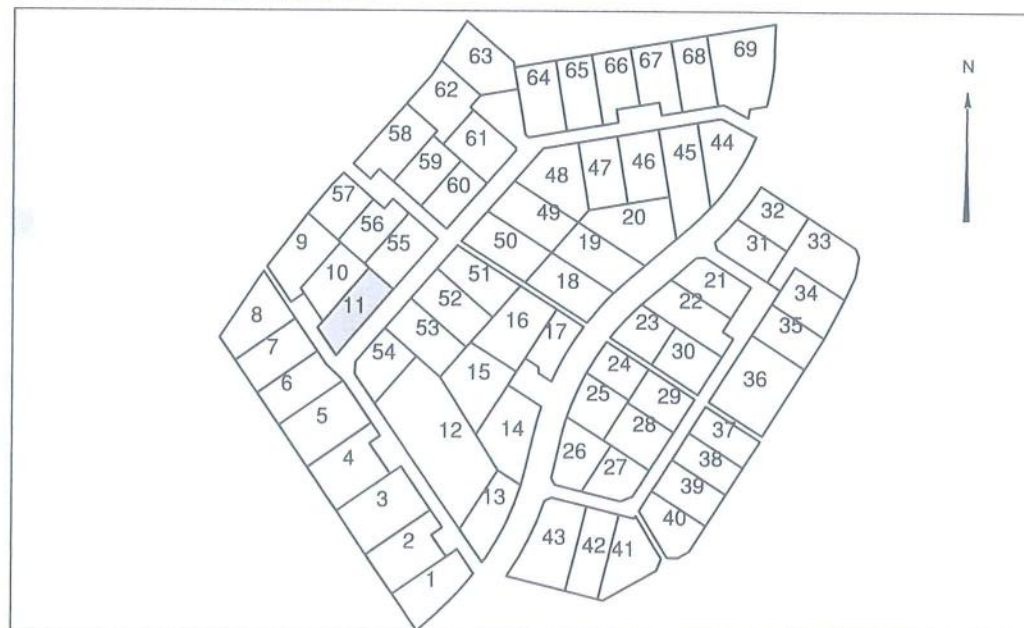


Maître d'Ouvrage

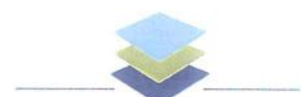
B

Brossardière Aménagement
Moulin Neuf
85000 LA ROCHE SUR YON

PLAN D'ENSEMBLE



Géomètre



GÉOUEST
SUSSET & ASSOCIES

DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352

85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DOSSIER L12550

Référence AUTOCAD L12550-TR1-TR2.DWG

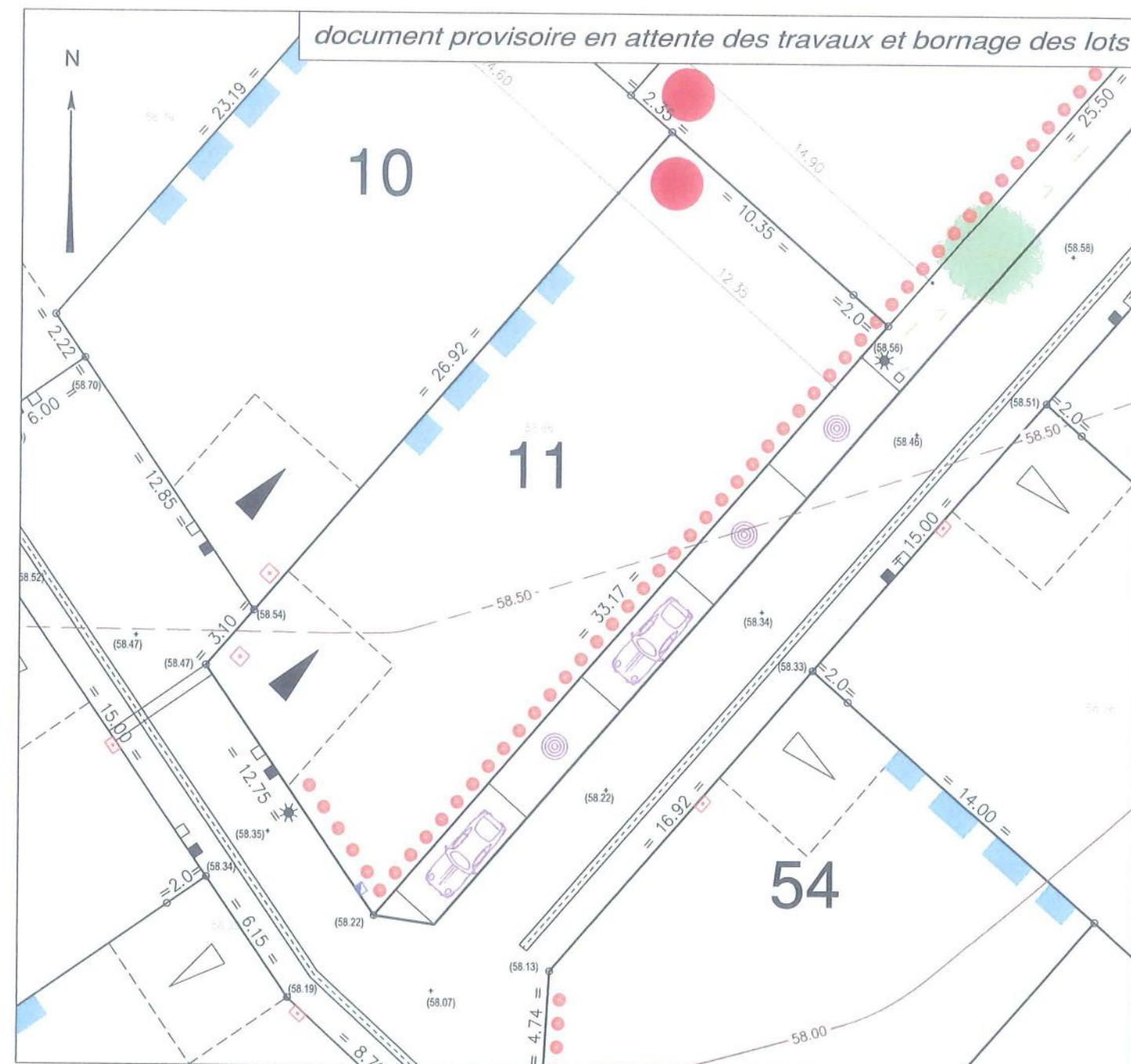
Référence Plan 550i11.PDF

DATE 03/10/2016

DATE DE MODIFICATION 23/11/2016

ECHELLE 1/250

0 5m 10m 20m



LEGENDE



Zone non constructible



Accès automobile privatif interdit



Zone de protection de la végétation existante
(Zone non constructible à l'exception des abris de jardin
sans fondations - structure légère)



Implantation obligatoire en limite séparative



Emplacement facultatif de l'accès automobile et du parking privatif non clos
(dimension 6.00m x 5.00m minimum)



Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos
(dimension 6.00m x 5.00m minimum)



Emplacement des places de stationnement publiques



Plantation projetée (emplacement de principe)



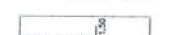
Espace Vert (engazonnement)



Végétation existante conservée



Ordures ménagères (zone de colonnes enterrées)



Emplacement obligatoire de l'implantation des abris de jardin
(implantation à plus de 1.50m de la limite séparative)

Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)

00.00

- cote terrain naturel
(nivellement effectué avant travaux de viabilité)

00.00

- cote projet voirie

■

- regard tabouret EU

□

- regard tabouret EP

T : -

- cote tampon du regard EU

rEU : 57.20

- cote radier du branchement EU

T : -

- cote tampon du regard EP

rEP : 57.40

- cote radier du branchement EP

☀

- candélabre

■

- emplacement du coffret EDF/GAZ

■

et borne pavillonnaire TELECOM

■

- citerne AEP



Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout
projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le
positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF, candélabres).



www.geouest.fr